

2025 - 2026

 UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DES HUMANITÉS, LETTRES ET SOCIÉTÉS

GUIDE PRATIQUE

Master Mondes Anciens

Parcours histoire ancienne et LLCA (langues littératures et civilisations anciennes)

DIPLÔME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT



Sommaire

Sommaire	1
Informations administratives.....	3
Secrétariat	3
Gestion de scolarité.....	3
S'informer sur son année	4
Attestation de scolarité et d'assiduité	5
Calendrier universitaire	5
Responsables pédagogiques.....	5
Descriptif des cours	6
Etudier à l'Université Lyon III.....	7
Services de l'Université	7
Contre les discriminations et le harcèlement	8
Les bâtiments du site des quais.....	9
Périodes de l'année et assiduité.....	10
Les différentes périodes	10
L'assiduité.....	10
La dispense d'assiduité.....	11
Choix de cours	12
Présentation du Master	13
Présentation générale	13
Parcours histoire ancienne	13
Parcours LLCA	13
Les maquettes	15
Maquette histoire ancienne	15
Maquette LLCA	22
Examens, notes, relevés de notes	27

Les différents types d'examens	27
Aménagement en situation de handicap.....	27
Retard et absences aux examens.....	28
Fraude aux examens.....	28
Consultation des notes et copies.....	28
Bonification sport	29
Compensations.....	29
Le stage.....	30
Mémoire et soutenance.....	31
Rédaction et soutenance.....	31
Publication.....	31

Informations administratives

Secrétariat

Le secrétariat du Master Lettres se trouve au bureau des masters, situé au premier étage du bâtiment Athéna.

Le bureau est ouvert, sauf cas exceptionnel de fermeture, tous les jours de 8 h 30 à 12h15 puis de 13h30 à 17h15 (fermé le vendredi).

Gestion de scolarité

Votre gestionnaire de scolarité est **Morgane HAMDADOU**.

- Présente au bureau du mardi au jeudi, de 9h à 12h30, puis de 13h30 à 16h30 (16h les mercredis).
- En télétravail les lundis et vendredis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

(Fermeture du bureau des masters de 12h15 à 13h30 tous les jours).

- Adresse e-mail : morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr
- Téléphone : 04 26 31 88 05.

Le gestionnaire de scolarité s'occupe, entre autres, de :

- Traiter les candidatures, admissions, vérifier les inscriptions
- Créer et mettre en ligne les emplois du temps sur Moodle
- Faire le lien avec les enseignants et les étudiants
- Traiter les absences et les dispenses d'assiduité
- Préparer les examens, réceptionner des notes
- Préparer les jurys, mettre en ligne les relevés de notes
- Répondre à toutes les questions administratives

S'informer sur son année

De nombreuses informations vous sont communiquées tout au long de l'année : informations sur les stages, consignes à propos des examens, changements d'emploi du temps, messages de vos enseignants... Pour ne rien manquer, il faut donc bien veiller à :

- Consulter sa messagerie universitaire chaque jour.
- Consulter son espace Moodle au moins une fois par jour pour s'assurer de bien être en possession de la dernière version mise à jour de l'emploi du temps.

<https://moodle.univ-lyon3.fr>

→ Mes cours « EDT masters lettres et mondes anciens 2025-2026 »

En cas de problème technique, contactez sosmicro@univ-lyon3.fr

Si vous êtes nouvel étudiant à l'Université Lyon III, il est possible que vous deviez d'abord vous connecter une première fois afin d'être dans la base de données.

Vous pouvez également télécharger l'application Moodle Lyon 3.



Appli Moodle Lyon 3

Étudiants, retrouvez l'appli Moodle Lyon 3 pour **consulter vos cours** sur l'App Store et le Play Store !

Attestation de scolarité et d'assiduité

Le certificat de scolarité est disponible sur votre intranet. Une attestation d'assiduité peut être rédigée par votre gestionnaire de scolarité, sur demande motivée.

Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire sert de référentiel définissant les différentes périodes d'une année universitaire : pré-rentreées, début des CM et des TD, congés étudiants, périodes d'examens de chaque session, délibérations de jurys, etc...

Téléchargement via le lien ci-dessous :

<https://www.univ-lyon3.fr/calendrier-universitaire-etudiant-2025-2026>

Responsables pédagogiques

Pour toutes les questions relevant de la pédagogie (questions sur les cours, suivi de mémoire, équivalences...) c'est aux responsables pédagogiques qu'il faut s'adresser.

Contacts de l'Université Lyon III :

- Responsable pédagogique histoire ancienne : Mathias NICOLLEAU
mathias.nicolleau@univ-lyon3.fr
- Responsable pédagogique LLCA : Catherine BROC-SCHMEZER
catherine.broc-schmezer@univ-lyon3.fr

LE DESCRIPTIF DU TRONC COMMUN ET DES SEMINAIRES

Le Master Mondes anciens fonctionne en collaboration avec l'université Lyon 2, l'ENS de Lyon et l'Université Savoie Mont-Blanc. Cela permet de bénéficier d'enseignements diversifiés.

L'emploi du temps publié sur Moodle (cf. page 4) ne concerne que les cours assurés par l'université Lyon 3. Ainsi, pour connaître le descriptif de tous les séminaires des 4 établissements **mais aussi les emplois du temps des établissements hors Lyon 3**, il faut vous rendre sur le blog commun du master :

<https://mondesanciens.hypotheses.org/>

- Les coordonnées des gestionnaires hors Lyon 3 se trouvent dans la rubrique « suivi de votre scolarité »
- Les descriptifs des cours et leur planification se trouvent dans les rubriques « le tronc commun » et « les séminaires de recherche »

Etudier à l'Université Lyon III

Services de l'Université

Voici quelques services utiles de l'Université, à contacter selon vos besoins :

- Service de la formation continue
fc3@univ-lyon3.fr - 04 78 78 70 48
Accueil du public au 15 quai Claude Bernard
- Service de santé étudiante
sse@univ-lyon3.fr - 04 78 78 79 83
Uniquement sur rendez-vous, à la Manufacture des Tabacs
- Pole handicap
handicap@univ-lyon3.fr - 04 78 78 78 01
- Pour la pratique du sport : sport@univ-lyon3.fr
- Aides financières : action-sociale@univ-lyon3.fr
- Carte étudiante : inscriptions.ac@univ-lyon3.fr

- En cas d'urgence, composez le 04 78 78 78 18

- Informations générales sur l'Université Lyon III :
04 78 78 78 78
<https://www.univ-lyon3.fr/>
1C avenue des Frères Lumière - 69372 Lyon Cedex 08 - CS 78242

Contre les discriminations et le harcèlement

La CADH est la cellule d'action contre les discriminations et le harcèlement. C'est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou témoins de discrimination ou de harcèlement au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III, qui s'engage à répondre aux situations dont elle est saisie et à agir pour prévenir tout comportement abusif. La cellule ne prend pas de décisions d'ordre disciplinaire, administratif ou pédagogique. Elle procède à une analyse de la situation dans un objectif d'accompagnement du plaignant. Pour cela, elle donne les conseils et informations nécessaires à la prise en charge de la situation et émet des préconisations concernant les suites à donner. La saisine de la cellule est strictement confidentielle. Chaque personne, appelée à intervenir dans le processus, s'est engagée à respecter une charte déontologique.

Pour saisir la CADH : discriminations@univ-lyon3.fr

Plus d'informations sont disponibles sur votre intranet.

Les bâtiments du site des quais

Le site des quais se divise en plusieurs bâtiments, dans lesquels vos cours ont lieu, et dans lesquels vous pouvez y trouver diverses ressources universitaires.

- Les bâtiments Athéna et Dugas, au 7 rue Chevreul
 - Toutes les salles abrégées A et D
 - Salle de travail des étudiants et salle des professeurs
 - Bureaux des départements
 - Bureaux administratifs et secrétariats

- Le Centre de la recherche, au 18 rue Chevreul
 - Toutes les salles abrégées CH
 - Bureaux d'enseignants
 - Service et centres de recherche

- Le Palais de l'Université, au 15 quai Claude Bernard
 - Diverses salles de cours et amphithéâtres
 - Bibliothèques Universitaires du Palais et de l'EDIEC
 - Service générale de la recherche
 - Service de la formation continue (FC3)
 - Centre d'impression pour étudiants
 - Restauration et cafétaria

Lien vers le plan du palais :

<https://www.univ-lyon3.fr/plan-des-quais-palais-de-luniversite>

Et profitez de toutes les ressources de l'Université dans les différentes bibliothèques universitaires.

Plus d'informations sur <https://bu.univ-lyon3.fr/>

Périodes de l'année et assiduité

Les différentes périodes

- Congés universitaires :
Toussaint : du 26/10/2025 au 2/11/2025,
Noël : du 21/12/2025 au 4/01/2026,
Hiver : du 15/02/2026 au 22/02/2026,
Printemps : du 12/04/2026 au 19/04/2026
- Périodes examens session 1 :
Semestres IMPAIRS (1 et 3) : du 15 au 19 décembre 2025 et du 5 au 10 janvier 2026
Semestres PAIRS (2 et 4) : du 27 avril au 13 mai 2026
- Périodes examens session 2 : Tous semestres : du 6 au 11 juillet 2026
- Selon le calendrier universitaire publié sur l'intranet étudiant, les jurys de délibération ont lieu à des temps précis dans l'année :

Tant que ces jurys ne sont pas passés, les relevés de notes officiels ne sont pas publiés sur les intranets étudiants.

- Période butoir pour assurer le jury annuel de délibération de 1ère session : du 29 juin au 3 juillet 2026
- Période butoir pour assurer le jury de délibération de 2nde session : du 31 août au 3 septembre 2026

ATTENTION : ceci n'est valable que pour les enseignements assurés par la faculté des humanités, lettres et sociétés à LYON 3 = pour les matières des autres établissements (LYON 2, ENS et USMB), merci de vous référer aux calendriers universitaires de ceux-ci

L'assiduité

L'assiduité en cours est très importante. Elle est naturellement nécessaire au bon déroulement de votre année, afin d'assimiler un maximum de connaissances et de compétences, utiles à la validation de votre master et à la préparation du concours. Et elle témoigne aussi du respect que vous accordez aux nombreux professeurs d'université, maitres de conférences, doctorants, vacataires, formateurs académiques, et enseignants de l'INSPE, qui assurent les cours que vous recevez.

Toute absence peut se justifier, mais doit être rapportée par mail au gestionnaire de scolarité, avec les justificatifs officiels adéquats (certificat médical, contrat de travail, convocation à l'examen du code de la route ou du permis de conduire, certificat de décès, etc...).

Vous n'avez droit qu'à 3 absences injustifiées par semestre. Tout abus peut être sanctionné par le responsable de parcours par une interdiction d'examen.

La dispense d'assiduité

En cas d'impossibilité à vous rendre à un ou plusieurs cours, vous devez faire une demande de dispense d'assiduité, auprès du gestionnaire de scolarité. Celle-ci se motive généralement par des soucis de santé ou un travail à côté des études. Le formulaire de demande dispense d'assiduité peut se trouver dans le présentoir situé à côté du bureau des masters, ou peut se demander au gestionnaire de scolarité par mail.

La demande doit être effectuée dès le début du semestre. Si celle-ci est acceptée, il faut que vous préveniez les enseignants chargés des matières concernées, afin qu'ils vous prévoient une évaluation particulière. La dispense d'assiduité ne dispense pas d'évaluation dans une matière, et ne vous dispense pas non plus des examens terminaux (indiqués TE / TO dans la maquette).

Les choix de cours

Choix des séminaires

Il sera demandé de remplir des fiches indiquant vos choix de cours par semestre. Ceux-ci sont indiqués dans les maquettes par :

☒ : Matières à choix

Ces fiches seront envoyées *après* la présentation des séminaires lors de la pré-rentrée.

Choix de langue

La LVE (langue vivante étrangère) est doit validée chaque année au semestre 3 pour les deux parcours : LLCA et histoire ancienne et au semestre 2 en option pour le parcours histoire ancienne uniquement. Vous pouvez faire le choix d'une langue vivante parmi anglais, espagnol, italien, et allemand.

Ce choix apparaîtra sur la fiche de choix de cours

Les emplois du temps des langues seront distincts de celui des séminaires du master mondes anciens car mutualisés avec d'autres masters :

-Vous pouvez retrouver les cours d'anglais sur l'EDT du master lettres

-les cours d'espagnol, d'italien et d'allemand sur le planning des autres LV mutualisées avec les masters MEEF, lettres et histoire.

→ A retrouver au même endroit que votre emploi du temps Lyon 3 publié sur Moodle (cf. page 4)

Présentation du Master Mondes Anciens

Présentation générale

Le Master Mondes Anciens de l'Université de Lyon réunit 4 établissements : l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3 et l'ENS de Lyon, et depuis l'année 2022-2023 l'université Savoie-Mont Blanc pour le parcours Histoire ancienne. Il est adossé au laboratoire HiSoMA (UMR 5189).

Il propose trois parcours : Archéologie, textes et numérique (ATN) ; Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes (LLCA).

Il offre une formation pluridisciplinaire en sciences de l'Antiquité qui assure aux étudiants d'acquérir de solides connaissances dans un domaine de spécialité et de s'initier aux autres disciplines des Mondes Anciens et aux problématiques transversales propres à l'Antiquité.

Parcours histoire ancienne

Le parcours « Histoire ancienne » forme dans le cadre du master Mondes anciens des spécialistes des périodes allant du III^e millénaire av. J.-C. au haut Moyen-Âge et des aires géographiques très vastes, qui embrassent toute la Méditerranée antique (les mondes grecs et romains, le Proche-Orient, la péninsule ibérique). La formation à la recherche, qui s'appuie sur l'acquisition de compétences en langues anciennes et vivantes, passe par : 1/ des séminaires de recherche et méthodologiques, 2/ l'initiation aux sciences complémentaires (épigraphie, archéologie, numismatique) et aux humanités numériques appliquées aux sources anciennes. Elle est complétée par la rédaction d'un mémoire de recherche original et par un stage obligatoire d'immersion en milieu professionnel.

Parcours LLCA

Vise à former de futurs spécialistes des langues, littératures et civilisations anciennes et des sciences de l'Antiquité. Les étudiants y reçoivent une formation pluridisciplinaire de haut niveau centrée sur les résultats et méthodologies de la recherche sur les sources textuelles grecques et latines des origines à la fin de l'Antiquité.

Un tronc commun au semestre 1 du master familiarise les étudiants avec les grandes périodes et aires chrono-culturelles qui articulent la connaissance des mondes anciens. Par la suite, la formation allie séminaires de recherche, cours de langues et littératures anciennes (grec et latin), méthodologie de la recherche, initiation aux sciences auxiliaires (épigraphie, archéologie...) et des cours d'Humanités numériques appliquées aux sources anciennes. Les étudiants reçoivent aussi une formation à la communication écrite et orale en anglais dans le cadre d'un séminaire de recherche en anglais.

La formation est complétée par une expérience de stage obligatoire en milieu professionnel et par la rédaction sur les deux années du Master d'un mémoire original de recherche, qui est soutenu devant un jury à la fin du semestre 4.

Les maquettes

Lexique utile :

- « semestres impairs » : semestres 1 (niveau M1) et 3 (niveau M2)
- « semestres pairs » : semestres 2 (niveau M1) et 4 (niveau M2)
- EDT : emploi du temps
- MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Glossaire



: Matières à choix

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

- TE : terminal écrit

- TO : terminal oral

- CC : contrôle continu

-EE / EO : épreuve écrite / épreuve orale (dans le cadre du contrôle continu)



Signale que le type d'examen est défini en fonction du cours choisi

☆ : Indique des modalités de contrôle spécifiques pour les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité.

Parcours histoire ancienne

SEMESTRE 1

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1A – Tronc commun				8
Séminaire transversal méthodologique et thématique	24		TE – 3h	4
Séminaires alter-disciplinaires : méthodes des sciences de l'Antiquité • archéologie • langues anciennes	24		TE – 3h	4
UE 1B – Enseignements disciplinaires				16
☒ Enseignements sur aire chrono-culturelle histoire grecque et histoire romaine (2 choix parmi) : - Histoire romaine 1 (séminaire Lyon 3) - Histoire romaine 2 (séminaires Lyon2, ENS ou USMB) - Histoire grecque 1 (séminaire Lyon 3) - Histoire grecque 2 (séminaires Lyon2, ENS ou USMB)	2x24		TO	2x4
☒ Enseignements méthodologiques - sources (2 choix parmi) : - Séminaire LLCA grec - Séminaire LLCA latin - Épigraphie grecque - Épigraphie latine - Séminaire du parcours Archéologie - Langue ancienne : akkadien ou égyptien confirmés ou débutants ou grec ou hébreu ou syriaque - Langue latine niveau I pour historiens	21 ou 24 36	20		2x4

- Cours de la mention "Humanités numériques" ayant trait à l'antiquité (Lyon 2 ENSIB)				
UE 1C – Enseignement complémentaire et d'ouverture				3
☒ Cours/séminaire (<u>1</u> choix parmi) : - Cours/séminaire d'autres mentions ou d'autres parcours - Séminaire de la MOM (sous condition de validation par le responsable du parcours Histoire ancienne) - Langue vivante de spécialité : anglais, allemand, italien ou espagnol	21 ou 24			3
UE 1D – Outils				3
Antiquités numériques		12	CC ☆ EE	3
TOTAUX	192/198	12/32		30

SEMESTRE 2

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 2A – Enseignements disciplinaires				9
☒ Enseignements sur aire chrono-culturelle histoire grecque et histoire romaine (<u>1 choix</u> parmi) : - Histoire romaine (Lyon 3, Lyon 2 , ENS ou USMB) - Histoire grecque (Lyon 3, Lyon 2 , ENS ou USMB)	24		TO	3
☒ Enseignement méthodologique (<u>1 choix</u> parmi) : - Deuxième langue ancienne non débutant - Épigraphie grecque - Épigraphie latine - Séminaire LLCA grec - Séminaire LLCA latin	21 ou 24			3
☒ Langues anciennes (<u>1 choix</u> parmi) : - Grec - Latin - Akkadien - Hébreu - Égyptien confirmés - Égyptien débutants - Syriaque	21 ou 24	20		3
UE 2B – Stage d'expérience professionnelle				4
Stage obligatoire (avec rapport de stage)			TE	4
UE 2C – Travail de recherche écrit				13
Rédaction du pré-mémoire			EE	13
UE 2D – Outils				4

Atelier de méthodologie de la recherche en histoire ancienne		10	EE	1
☒ Choix d' option (<u>1 choix</u> parmi) : - Langue vivante de spécialité : anglais, allemand, italien ou espagnol - Séminaire de recherche en anglais	24	15	CC ☆ EE	3
TOTAUX	90/96	25/45		30

SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 3A – Enseignements disciplinaires				20
☒ Enseignements sur aire chrono-culturelle histoire grecque et histoire romaine (<u>2 choix</u> parmi): - Histoire romaine 1 (séminaire Lyon 3) - Histoire romaine 2 (séminaires Lyon2, ENS ou USMB) - Histoire grecque 1 (séminaire Lyon 3) - Histoire grecque 2 (séminaires Lyon2, ENS ou USMB)	21 ou 24		TO	2x4
☒ Enseignements méthodologiques (<u>2 choix</u> parmi) : - Deuxième langue ancienne non débutant - Epigraphie égyptienne - Epigraphie grecque - Epigraphie latine - Epigraphie sumérienne - Séminaire LLCA grec - Séminaire LLCA latin	21 ou 24			2x4

☒ Langue ancienne (<u>1 choix</u> parmi) : -Cours de langue grecque dans l'offre de Lyon 3 et des établissements partenaires -Cours de langue latine dans l'offre de Lyon 3 et des établissements partenaires- -Akkadien - Initiation à l'hébreu biblique - Égyptien confirmés - Égyptien débutants - Syriaque - Langue latine niveau II pour historiens	21 ou 24	20		4
UE 3B – Libre				4
☒ Choix d' option (<u>1 choix</u> parmi) : - Cours de la mention "Humanités numériques" ayant trait à l'Antiquité (Lyon 2 – ENSIB) - Séminaire de la MOM - Cours/séminaire d'autres mentions - Stage avec rapport de stage (pour étudiants admis en M2 sans avoir fait de stage)	21 ou 24			4
UE 3C – Outils				6
Langue vivante de spécialité		21	CC ☆ EE	3
Informatique/Antiquités numériques		12	CC ☆ EE	3
Totaux	132/144	33/53		30

SEMESTRE 4

Unités d’Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 4 – Mémoire de recherche				30
Rédaction du mémoire de recherche			TO	30
Totaux				30

Parcours LLCA

SEMESTRE 1

Unités d’Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1A – Tronc commun				8
Séminaire transversal méthodologique et thématique	21 ou 24		TE – 3h	4
Séminaires alterdisciplinaires : méthodes des sciences de l’Antiquité : • archéologie • histoire ancienne	2x 21 ou 24		TE – 3h	4
UE 1B – Enseignements disciplinaires				16
Langue et Textes grecs	24		CC+TE – 4h	4
Langue Textes latins	24		CC+TE – 4h	4
☒ 2 séminaires/cours parmi : - Séminaire de recherche de grec ou de latin - Séminaire du parcours Histoire ancienne - Séminaire du parcours Archéologie - Autres langues anciennes : akkadien, égyptien, hébreu biblique, syriaque - Cours de la mention Humanités numériques ayant trait à l’Antiquité	2x 21 ou 24			2x4
UE 1C – Enseignement complémentaire ou d’ouverture				6

☒ 1 séminaire/cours parmi : - Séminaire du parcours Histoire ancienne - Séminaire du parcours Archéologie - Séminaire/cours du parcours Lettres modernes - Séminaire de la MOM (<i>sous condition de validation par le responsable du parcours LLCA</i>) - Autres langues anciennes : akkadien, égyptien, hébreu biblique, syriaque - Langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien)	21 ou 24			3
Antiquités numériques		12	CC	3
TOTAUX	153/168	12		30

SEMESTRE 2

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 2A – Enseignements disciplinaires				9
Langue et Textes grecs	24		CC+TE – 4h	3
Langue et Textes latins	24		CC+TE – 4h	3
☒ 1 séminaire/cours parmi : - Séminaire LLCA de grec ou de latin - Séminaire/cours du parcours Histoire ancienne - Séminaire/cours du parcours Archéologie - Autres langues anciennes : akkadien, égyptien, hébreu biblique, syriaque	21 ou 24			3

- Cours de la mention Humanités numériques ayant trait à l'Antiquité				
UE 2B – Stage ou expérience en milieu professionnel				4
Stage (avec rapport de stage)			TE	4
UE 2C – Travail de recherche écrit				13
Rédaction du pré-mémoire			EE (dossier)	
UE 2D – Outils				4
Atelier de méthodologie de la recherche en langues et littératures anciennes		10	EE	1
Séminaire de recherche en anglais	24		CC	3
TOTAUX	93/96	10		30

SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 3A – Enseignements disciplinaires				20
☒ 1 cours parmi : - Langue et Textes grecs - Langue et Textes latins	24		CC+TE – 4h	4
☒ 1 parmi les bouquets suivants : - 2 séminaires parmi : LLCA grec, LLCA latin, épigraphie latine, épigraphie grecque - 1 séminaire parmi : LLCA grec, LLCA latin,	2x21 ou 24			2x4

épigraphie latine, épigraphie grecque + Langue et textes latins ou langue et textes grecs				
☒ 2 séminaires ou cours parmi : - Séminaire LLCA grec ou LLCA latin - Séminaire/cours du parcours Histoire ancienne - Séminaire/cours du parcours Archéologie - Autres langues anciennes : akkadien, égyptien, hébreu biblique, syriaque - Cours de la mention Humanités numériques ayant trait à l'Antiquité	2x21 ou 24			2x4
UE3B – Enseignement libre				4
☒ 1 séminaire ou cours parmi : - Séminaire/cours du parcours Lettres modernes - Séminaire/cours d'une autre mention de master - Séminaire de la MOM - Pour les étudiants n'ayant pas fait de stage en M1 : expérience en milieu professionnel	21 ou 24			4
UE 3C – Outils				6
Antiquités numériques		12	CC	3
Langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien)		15	CC	3
TOTAUX	192/144	27		30

SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 4A – Mémoire de recherche écrit				30
Rédaction et soutenance du mémoire			TO	
TOTAUX				30

Examens, notes, relevés de notes

Les MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) régit le déroulement des différents examens.

Les différents types d'examens

Les matières indiquées CC relèvent du contrôle continu. Vous recevrez donc au moins deux évaluations dans la matière concernée. Celles-ci ne peuvent avoir lieu que durant la période de cours, et prendre n'importe quelle forme. **Pas de passage en session 2 en cas d'absence injustifiée ou de non validation et/ou compensation.**

Les matières indiquées EE relèvent d'une épreuve écrite, et EO d'une épreuve orale. Cela signifie que vous n'aurez qu'une seule évaluation dans la matière concernée et sous le format indiqué dans la maquette. Cette évaluation peut avoir lieu durant la période de cours mais hors planification de la matière ; et parfois exceptionnellement durant les périodes d'examen. **Pas de passage en session 2 en cas d'absence injustifiée ou de non validation et/ou compensation.**

Les matières indiquées TE ou TO relèvent des terminaux écrits et oraux. Ces épreuves ne peuvent avoir lieu que durant les périodes des examens telles que les définit le calendrier universitaire. Ces matières peuvent se passer en seconde session si vous ne validez pas en première session en cas d'absence ou de note inférieure à 10/20 ne se compensant pas.

Aménagement en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de divers aménagements d'examen. La demande doit être effectuée par mail à handicap@univ-lyon3.fr (le service Mission Handicap de l'université) et signifiée à la scolarité au plus tard fin novembre.

Retard et absences aux examens

Dans le cadre des examens terminaux et des épreuves écrites/orales, l'accès à la salle d'examen reste autorisé à l'étudiant retardataire qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets et la distribution des sujets, uniquement si ce retard n'excède pas 30 minutes. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Aucun retard n'est accepté pour les examens prenant la forme d'un QCM

L'absence à un examen de type CC ou EE/EO doit impérativement être justifiée auprès de votre gestionnaire de scolarité afin d'obtenir un rattrapage. L'absence à un examen type TE / TO en première session, même justifiée, envoie directement en seconde session. L'absence à un examen type TE / TO en seconde session rend défaillant et conduit au redoublement.

Une seule note manquante vous rend défaillant et vous empêche de valider votre année.

Fraude aux examens

Toute fraude ou tentative de fraude dans le cadre du contrôle des connaissances est sanctionnée et peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire (articles R. 811-11 et suivants du code de l'éducation). Le plagiat ou tout recours à une aide rédactionnelle relève de la fraude ou tentative de fraude et sera sanctionné.

Consultation des notes et copies

Les notes de CC / EE peuvent se demander aux enseignants ou lorsque vous récupérez vos copies au secrétariat. Les copies de TE ne peuvent que se consulter au secrétariat ou lors des séances de consultation de copies organisées par les enseignants.

Bonification sport

Pour les étudiants inscrits en début de semestre auprès du service des sports de l'Université et suivant avec assiduité les enseignements organisés dans ce cadre, l'évaluation rentre dans le cadre d'une bonification concourant à l'obtention du diplôme. La bonification sport est prise en compte à chaque semestre : tous les points supérieurs à 10 sont coefficientés et s'ajoutent au total général du semestre.

Compensations

Les matières du master mondes anciens se compensent entre elles au sein d'une UE.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un semestre.

Attention, les semestres ne se compensent pas entre eux.

Le stage

Stage obligatoire de 3 semaines ou 105h en M1.

Les stages ne sont pas gérés par la scolarité mais par un service dédié : le bureau des stages.

Les gestionnaires des stages passent lors de pré-rentreées présenter ceux-ci et envoient par mail uniquement un mémo courant octobre. Celui-ci est à lire attentivement et à conserver précieusement.

Coordonnées : bureau-stages-lettres@univ-lyon3.fr

Vous pouvez toujours passer par votre gestionnaire de scolarité en cas de besoin, mais n'ayant aucun accès à la plateforme ni à l'édition des conventions, l'aide en mesure d'être apportée est limitée.

Mémoire et soutenance

Rédaction et soutenance

Les travaux de recherche et les attendus de ceux-ci sont présentés lors de pré-rentrées par les responsables de parcours.

Il sera demandé aux étudiants de master 1 de trouver un directeur de recherche entre septembre et novembre après leur rentrée universitaire. Un formulaire à remplir sera envoyé par la gestionnaire de scolarité pour obtenir et centraliser les listes des directeurs de recherche par étudiants pour chaque promotion.

C'est votre directeur de recherche dès le M1 qui vous aiguillera tout au long des vos deux années de master sur les attendus de vos travaux. Un TD de 10h de méthodologie pour chaque parcours est assuré en cours d'année.

Les mémoires sont soumis à un détecteur de plagiat et de contenu généré par intelligence artificielle. **Le plagiat ou tout recours à une aide rédactionnelle relève de la fraude ou tentative de fraude et sera sanctionné.**

Publication

Lors de votre soutenance de mémoire, vos membres de jury et vous-même autorisez, ou non, la diffusion par l'Université de votre mémoire sur internet. Cela inclut notamment le catalogue de la bibliothèque universitaire, et le portail DUMAS (Portail National de diffusion des travaux universitaires).

L'objectif est d'améliorer la visibilité des mémoires et d'organiser une conservation unifiée au format numérique. Les mémoires diffusés par l'Université Jean Moulin sont utilisés à des fins pédagogiques ou de recherche.

Contact du service des mémoires : bu.memoires@univ-lyon3.fr

Lien vers le portail DUMAS : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>



Faculté des humanités, lettres et sociétés



www.univ-lyon3.fr

